



**Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2023  
de la société d'entraide des élèves et anciens élèves de  
l'EOGN "Le Trèfle"  
Siège social : 10 rue de Tournon – 75006 Paris**



À Paris, le mardi 18 juillet 2023

Les sociétaires sont convoqués le mercredi 20 septembre de 14 heures à 18 heures à l'école des officiers de la gendarmerie nationale, amphithéâtre Colonel Beltrame, Avenue du 13<sup>ème</sup> Dragons, 77000 MELUN.

Ouverture de l'assemblée générale par le général d'armée (2S) Marc WATIN-AUGOUARD, président du Trèfle

**Ordre du jour**

- 1 - Election du président et des membres du bureau de vote - Election des candidats aux 3 postes ouverts.
- 2 - Rapport moral et d'activité 2022 – Résolution n°1
- 3 - Rapport des comptes 2022 – Résolution n°2
- 4 – Montant des cotisations (article 20 des statuts) - Résolution n°3
- 5 – Propositions de modification des textes : statuts - règlement mutualiste - règlement intérieur - Résolution n°4
- 5 - Point de situation du site internet letreflegend.org : présentation et fonctionnement - EOGN Alumni
- 6 - Conclusion du président et clôture de la réunion

**Les sociétaires ne pouvant pas assister à l'assemblée générale peuvent montrer leur attachement à notre société d'entraide en adressant le « bon pour pouvoir » ci-dessous au siège.**

✂ - - - - -

**BON POUR POUVOIR**

Je soussigné(e) (prénom, nom) : - - - - -

-

Prie (1) Monsieur ou madame (prénom, nom) : - - - - -

de bien vouloir me représenter à l'assemblée générale ordinaire du Trèfle, convoquée le mercredi 20 septembre 2023, à l'EOGN, Avenue du 13<sup>ème</sup> Dragons, 77000 MELUN et lui donne délégation pour traiter en mon nom les questions soumises à la discussion et au vote de l'assemblée.

A (lieu) :

Le (date) :

Signature

*(1) Le cas échéant, laisser en blanc, dans ce cas le pouvoir sera donné à votre président délégué présent. A défaut il sera donné à un administrateur présent.*

## **Information de nos sociétaires non joignables par mail**

Chers camarades,

Vous venez de recevoir une convocation à notre AG 2023 par courrier postal.

Vous êtes sociétaire de notre société d'entraide, à jour de cotisation, peut-être abonné à la revue et vous avez un compte sur le site, malheureusement non activé par absence d'adresse mail personnelle.

Pour nos sociétaires détenteurs d'une adresse mail, vous avez la possibilité de nous l'adresser :

- soit directement par message à [letrefle.gend@orange.fr](mailto:letrefle.gend@orange.fr) ;
- soit sur le site [letreflegend.org](http://letreflegend.org), en envoyant un message au siège par l'onglet NOUS CONTACTER.

Par votre réponse, vous soutiendrez et aiderez notre société d'entraide ! Merci !